

Une enquête de la statistique publique

L'**Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)** a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

Il coordonne le service statistique public et participe aux travaux menés par les organismes internationaux (Eurostat, OCDE...).

La **direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)** est une direction du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Elle produit des statistiques et des études dans le champ de compétence de ce ministère.

Elle appartient au service statistique public.

Dares : dares.travail-emploi.gouv.fr

Des opérations statistiques officielles

Les enquêtes statistiques réalisées par les statisticiens publics sont reconnues d'**intérêt général** par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique [Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée].

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit
la confidentialité de vos réponses !



NOUS SUIVRE



Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ [Insee.net actualités](http://insee.net/actualites) (abonnement sur insee.fr)
- ▶ La [lettre d'information](#) de votre région

NOUS CONTACTER



- ▶ par courriel : rubrique « [Aide](#) » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- ▶ par téléphone : **09 72 72 40 00*** du lundi au vendredi de 9h à 17h (heures de métropole)

(*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études
et données de l'Insee
en libre accès sur insee.fr



ENQUÊTE

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE



Conception / Réalisation : LATITUDE - Nantes - www.agence-latitude.fr - 02 42 22 - Crédits photos : AdobeStock® - The main project - Avril 2022

UNE ENQUÊTE POUR MESURER L'ACCÈS À LA FORMATION ET LES DIFFICULTÉS DANS LA VIE QUOTIDIENNE...

L'enquête Formation tout au long de la vie (FLV) s'intéresse à toutes les expériences de formation, que ce soit dans un but professionnel ou personnel (leçon de conduite, stage de cuisine, cours de sport par exemple). Elle a aussi pour objectif de mesurer les difficultés d'accès à la formation, les difficultés d'usage des outils numériques et quelques compétences utiles dans la vie quotidienne.

... CONDUITE DANS L'ENSEMBLE DE L'EUROPE



Définie par un règlement européen, l'enquête est conduite dans l'ensemble des pays européens. En France, elle est réalisée par l'Insee et la Dares.

Pourquoi vous ?



Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages français, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements **est donc tiré aléatoirement**. **Votre logement en fait partie.**

Votre réponse est importante

Même si vous n'avez suivi aucune formation, votre réponse est importante pour que la diversité des situations soit prise en compte et mieux comprendre pourquoi certaines personnes n'accèdent pas à la formation.

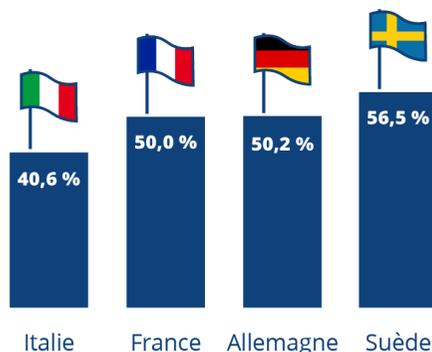
Vos données sont anonymes, vos réponses protégées



Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par l'Insee et seulement à des **fins d'études statistiques**.

VOS RÉPONSES ONT PERMIS DE SAVOIR QUE ...

► En 2016, la moitié des adultes ont suivi une formation non diplômante au cours des 12 derniers mois en France.



ADULTES AYANT SUIVI UNE FORMATION NON DIPLÔMANTE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Source : Eurostat, enquête sur la formation des adultes 2016

► **10 % des femmes** et **13 % des hommes** adultes ont des **difficultés graves ou fortes à l'écrit** en 2012 en France.



ADULTES AYANT DES DIFFICULTÉS GRAVES OU FORTES À L'ÉCRIT

Source : Insee Première n° 1426 - déc. 2012

Comment se déroule l'enquête ?

La collecte se déroule du 19 septembre 2022 au 25 mars 2023.

► Un enquêteur vous contacte pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite.



► L'enquêteur réalise l'enquête sur un **micro-ordinateur portable sécurisé**.

► Il est tenu au **secret professionnel** et est muni d'une **carte professionnelle**.



Une seule personne de votre foyer, choisie au hasard, sera interrogée.

Lors de l'entretien, l'enquêteur lui posera une série de questions sur son parcours scolaire, les formations qu'elle a suivies ou encore son usage d'internet. Il lui proposera ensuite quelques mises en situation issues de la vie courante ; la personne interrogée sera par exemple amenée à rechercher des informations dans un texte simple ou à faire quelques calculs.

L'entretien durera 50 minutes environ.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, vous pouvez joindre par mail ou par téléphone le responsable de l'enquête dans votre région.

Ses coordonnées figurent sur le courrier joint à ce dépliant.